



Département du  
**COMMUNE DE MARLY**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 avril 2026

**Date de convocation**

\*\*\*

02 AVRIL 2026

**Date d'affichage**

\*\*\*

02 AVRIL 2026

**Nombre de  
Conseillers**

\*\*\*\*\*

En exercice.....33

Présents.....30

Votants.....33

N° DEL-26-42

**Objet**

\*\*\*\*

Désignation des  
membres de la  
commission  
communale des  
impôts directs

L'an deux mille vingt-six, le quinze avril à dix-huit heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la Présidence de Monsieur le Maire, M. Jean-Noël VERFAILLIE.

**Étaient Présents :**

Jean-Noël VERFAILLIE, Maire - Sabine SACLEUX, 1<sup>ère</sup> adjointe – Serge MOREAU, Céline PLATEEL-THUIN, Patrick LEMAIRE, Laurence MOREL, Jimmy LEGRAIN, Isabelle DUPONT, Thomas JORIEUX, Edwige PAYE-BEN YASMINA, adjoints - Jean-Paul CLEMENT, Jeanne-Marie BINOT, Joël QUENTIN, Annie MACKE, Eric LANTOINE, Aurore FARENEAU-FOURNIER, Joël BOUTE, Frédérique VISTE, Frédéric BROUTIN, Nathalie KOSOLOSKY, Bruno LECLERCQ, Priscilla REMY, David CALONNE, Estelle BOUTE, Clément LEFEVRE, conseillers municipaux délégués - Jérôme LEMAN, Virginie MELKI-TETTINI, Ludovic MORTAGNE, Elodie THIEME, Laurent JEANNAS, conseillers municipaux.

**Étaient absents excusés :**

Karim BERBACHE, conseiller, avait donné procuration à Jérôme LEMAN, conseiller.  
Malika LERICHE, conseillère, avait donné procuration à Laurent JEANNAS, conseiller.  
Marie-Christine MINCHILLI, conseillère, avait donné procuration à Elodie THIEME, conseillère.

**Secrétaire de séance :** Estelle BOUTE

**COMMUNE DE MARLY (59)**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 15 avril 2026**

Conformément à l'article L.2121-32 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil Municipal dresse, chaque année, la liste des contribuables susceptibles d'être désignés comme membres de la commission communale des impôts directs par le Directeur des Services fiscaux.

Selon l'article 1650 du code des impôts, la commission est composée de neuf personnes, le Maire ou son représentant désigné, président, et huit commissaires titulaires et suppléants qui seront en place pendant toute la durée du mandat.

Les commissaires doivent :

- être de nationalité française ou ressortissant d'un état membre de l'Union Européenne ;
- avoir 18 ans révolus ;
- jouir de ses droits civils ;
- être contribuable dans la commune, c'est-à-dire être inscrit aux rôles des impositions directes locales dans la commune (Taxe foncière, Taxe d'habitation, Contribution économique territoriale);
- être familiarisé avec la vie de la commune ;
- posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission.

Par ailleurs, l'article 44 de la loi de finances rectificative pour 2011 modifie les règles de fonctionnement de la commission communale des impôts directs en prévoyant la présence éventuelle et sans voix délibérative d'agents de la commune ou de l'EPCI dans les limites de 3 agents au plus pour les communes dont la population est comprise entre 10 000 et 150 000 habitants ;

La nomination des commissaires par le directeur des services fiscaux a lieu dans les deux mois qui suivent le renouvellement des conseillers municipaux.

La liste dressée par le Conseil municipal doit comporter suffisamment de noms afin que le directeur des services fiscaux puisse désigner les commissaires et leurs suppléants (en nombre égal à celui des commissaires), en nombre double.

La liste doit donc comporter 32 noms (16 titulaires, 16 suppléants).

**Il est proposé aux membres du conseil municipal :**

- d'approuver la liste des contribuables suivants :

**candidats titulaires**

- Céline PLATEEL-THUIN
- Serge MOREAU

**candidats suppléants**

- Thomas JORIEUX
- Audrey WESTELYNCK

Envoyé en préfecture le 05/05/2026

Reçu en préfecture le 05/05/2026

Publié le 05.05.2026

ID : 059-215903832-20260415-DEL\_26\_42-DE

S<sup>2</sup>LOW

- Yves FLOQUET
- Sabine SACLEUX
- Jean-Yves NAVA
- Estelle BOUTE
- Frédéric BROUTIN
- Patrick PERRON
- Jimmy LEGRAIN
- Sabine DANHIEZ
- Marion PERETTI
- Gilles MACKE
- Jeanne-Marie BINOT
- David CALONNE
- Martine GABELLE
- Frédérique VISTE

- Anne-Sophie BARTHELEMY
- Stéphane BILBAUT
- Yves COGNEAU
- Patricia FOURNIER
- Maxime NOIRET
- Christine BURMAN
- Jean-Paul CLEMENT
- Julien DUPONT
- Joël QUENTIN
- Mathilde BARBIEUX
- Christian HANQUET
- Fabien KOSOLOSKY
- Nafel BEN YASMINA
- Jean-Claude VILLAIN

le Conseil Municipal,  
Où l'exposé de Monsieur le Maire,  
Après en avoir délibéré,  
**30 voix pour, 3 contre (M. LERICHE, L. MORTAGNE, L. JEANNAS),**

**- ADOPTE la proposition.**

La secrétaire  
Estelle BOUTE



Le Maire  
Jean-Noël VERFAILLIE



Transmis en sous-préfecture le 05.05.2026...  
Document exécutoire à compter du 05.05.2026